LES SALAIRES DE RÉFÉRENCES L'essentiel à retenir







TOUT EST AUTOMATIQUE

Le système DSN va récupérer les éléments de salaire dans les DSN mensuelles précédentes.





À l'étape 5 « Salaires de référence »



MALADIE

3 salaires bruts échus précédant l'interruption de travail¹.



MATERNITÉ PATERNITÉ ET D'ACCUEIL DE L'ENFANT – ADOPTION

3 salaires nets² échus précédant l'interruption de travail.



AT - MP

1 salaire brut échu précédant l'interruption de travail¹.





En cas d'enchaînement d'arrêts de travail de différentes natures : 1 signalement (ou attestation) par risque.

Veillez à la cohérence des salaires déclarés sur vos attestations!

- ¹ En cas d'activité irrégulière ou discontinue, indiquez les 12 derniers salaires précédant l'interruption de travail.
- ² Salaire net = salaire brut déduit d'un taux de charge forfaitaire de 21%.



Net-Entreprises.fr

Ameli.fr espace entreprises



3679 Plateforme dédiée aux employeurs



